

Certificat

Résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Municipalité

Municipalité de Chelsea

Je, Me John-David McFaul,
Greffier ou secrétaire-trésorier

atteste que :

à la suite de la procédure d'enregistrement relative :

☒ au règlement ☐ à la résolution

1216-22

Numéro

ayant pour titre : Règlement de lotissement

A) le nombre de personnes habiles à voter établi est de :

5 836

Nombre

B) le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de :

595

Nombre

C) le nombre de demandes faites est de :

545

Nombre

Par conséquent, je déclare que :

☒ le règlement ☐ la résolution

1216-22

Numéro

☒ est réputé(e) approuvé(e) par les personnes habiles à voter;

☐ un scrutin référendaire doit être tenu.

Lecture faite à Chelsea ce 25 octobre 2022 à 14h
Endroit Date Heure

Signature

John-David McFaul
Greffier ou secrétaire-trésorier

2022	10	25
année	mois	jour

Certificat

Résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Municipalité

Municipalité de Chelsea

Je, Me John-David McFaul,
Greffier ou secrétaire-trésorier

atteste que :

à la suite de la procédure d'enregistrement relative :

☒ au règlement ☐ à la résolution

1215-22
Numéro

ayant pour titre : Règlement de zonage

A) le nombre de personnes habiles à voter établi est de :

5 836
Nombre

B) le nombre de demandes requis pour qu'un
scrutin référendaire soit tenu est de :

595
Nombre

C) le nombre de demandes faites est de :

544
Nombre

Par conséquent, je déclare que :

☒ le règlement ☐ la résolution

1215-22
Numéro

☒ est réputé(e) approuvé(e) par les personnes habiles à voter;

☐ un scrutin référendaire doit être tenu.

Lecture faite à Chelsea ce 25 octobre 2022 à 14h
Endroit Date Heure

Signature

John David McFaul
Greffier ou secrétaire-trésorier

2022	10	25
année	mois	jour